



REGLEMENTATION GENERALE 2022-2023 COMPETITIONS AURA

Cette réglementation vient en complément des Réglementations Fédérales.

Elle pour but de préciser les modalités pratiques d'organisation sur les compétitions inter-départementales et régionales, voire inter-régionales sur notre territoire.

Le gestionnaire des compétitions sur les compétitions inter-départementales et régionales est le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique.

ENGAGEMENTS ET FORFAITS EN COMPETITION

- Les gymnastes / équipes / ensembles / formations qualifiés pour une compétition inter-départementale ou régionale sont automatiquement engagés (si dans les quotas de qualification), à l'exception de certaines catégories à engagement direct (par exemple GAc/TR/TU) pour lesquelles les clubs concernés sont informés de la procédure à suivre.
- Attention : respecter les « Règles de Montées/Descentes » et les « Règles de Changements » des réglementations fédérales.
- Il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non-participation, via l'interface EngaGym :
 - **Forfait déclaré avant la date de forclusion** : pas de droit d'engagement à régler, pas d'amende
 - **Forfait justifié après la date de forclusion** : droit d'engagement conservé, pas d'amende. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire...)
 - **Forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié** : droit d'engagement conservé et application de l'amende en vigueur.

ORDRES DE PASSAGE

Concernant les compétitions inter-départementales et régionales, les règles de gestion des ordres de passage pour les compétitions seront les suivants :

- **En GAM/GAF :**
 - Voir réglementation dans les Brochures Techniques CAURAG spécifiques GAM/GAF
 - Des demandes particulières peuvent être prises en compte. Celles-ci doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage (email à adresser au [Responsable Compétitions](#)).
- **En AER / GAC / GR / TEAM/ TR / TU :**
 - Pour toutes les compétitions inter-départementales et régionales, la répartition des gymnastes est effectuée par tirage au sort en utilisant OrdoGym ou FFGComp.

QUOTAS ET GESTION DES QUALIFICATIONS

Les quotas de qualification sont définis après la réalisation des engagements nominatifs.

Les ordres de passage inter-départementaux et régionaux devront se caler sur les horaires maximums suivants :

- **Samedi** : de 9h à 21h
- **Dimanche** : de 9h à 18h

ENGAGEMENTS

- Les engagements pour toutes les compétitions sont à réaliser via l'interface EngaGym, à partir du site www.ffgym.fr.
 - Pour chaque niveau de compétition les engagements seront ouverts sur Engagym pendant des fenêtres définies pour chaque activité
 - A chaque club de contrôler les dates via « Informations de l'évènement » si besoin.

Les clubs disposeront de ces délais pour bien vérifier et confirmer la participation de leurs gymnastes. Ensuite les ordres de passages seront figés. Une fois passées les dates de forclusion, nous n'accepterons plus aucun engagement.

- **Attention**, voir les directives concernant les certificats médicaux : <https://moncompte.ffgym.fr/Medical> et dans les BT Fédérales de chaque discipline.
- Toute modification de nom, de composition d'équipe ou de formation doit être réalisée en respectant les délais de forclusion.
- Tout engagement informatique incomplet d'un ensemble, d'une formation ou d'une équipe est considéré invalide et ne peut être pris en compte.
- Une date limite régionale est mise en place pour la réalisation des engagements nominatifs. Ces engagements sont à réaliser pour la première étape compétitive : de niveau départemental ou inter-départemental ou régional en fonction des catégories et des disciplines, ou à chaque compétition si format sélective. (voir tableau Date Butoir Engagements en dernière page)

DECLARATION DES MODIFICATIONS DE COMPOSITION D'EQUIPE

- Jusqu'à 5 jours avant la compétition (le lundi inclus pour une compétition débutant le samedi), les modifications sont à réaliser via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr . Seules les modifications conformes à la réglementation et validées par le gestionnaire de compétition sont prises en compte.
- A moins de 5 jours de la compétition, seules les modifications liées à un remplacement de gymnaste pour raison médicale sont acceptées. Un certificat médical doit obligatoirement être fourni. La déclaration de modification et la transmission du justificatif doit se faire via le [Responsable Compétitions](#).

MUSIQUE

- Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements doivent être transmises via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr
- Néanmoins, les clubs devront se rendre sur les compétitions avec une clé USB sur laquelle figure seulement les musiques des gymnastes engagé(-e)s sur la compétition en format MP3. **Merci de bien vouloir nommer les fichiers musicaux avec Catégorie, NOM, Prénom, CLUB.**

DOSSIER DE COMPETITION

- Quel que soit le niveau de compétition, il est de la responsabilité des clubs de se procurer les informations sur les compétitions.
- Pour les compétitions inter-départementales, régionales, voire inter-régionales (si la compétition a lieu sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes), les informations sont disponibles sur la page Internet dédiée à l'événement (site auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr puis onglet « Evénements »).
- Les informations sont réparties entre les différents onglets, les généralités dans « Informations pratiques » (dossier technique, documents COL, accès, billetterie, stationnement...) et les autres documents dans l'onglet « Informations sportives » (planning prévisionnel, ordres de passages, composition du jury...).

PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT

- La confirmation définitive de participation à une compétition s'effectue par le paiement des engagements. **Cette confirmation se fait par l'interface EngaGym, avant la date de forclusion spécifique à chaque compétition.**
- Pour les compétitions inter-départementales ou régionales, le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique se réserve le droit d'interdire à une association :
 - La participation à une compétition pour laquelle les droits d'engagements ne sont pas réglés.
 - L'accès aux engagements ultérieurs tant qu'elle n'a pas régularisé sa situation.

MODALITES DE PAIEMENT POUR LES COMPETITIONS INTER-DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

- **1ère possibilité - par virement bancaire** via votre banque.
Indiquer dans l'ordre de virement la référence du bordereau de paiement (laquelle se situe à gauche du bordereau) ainsi que la ville où se situe la compétition et n'effectuer qu'un seul règlement par bordereau.
 - **Coordonnées bancaires Comité Auvergne-Rhône-Alpes :**

Banque :	CREDIT MUTUEL
Numéro de compte :	00020284101
Clé :	19
IBAN étranger :	FR76 1027 8073 6000 0202 8410 119
BIC :	CMCIFR2A
Domiciliation :	CCM LYON ETATS UNIS

- 2ème possibilité - par carte bancaire : **méthode simple > directement via EngaGym : ACCESSIBLE seulement après fermeture de l'engagement nominatif pour l'instant.**

Bienvenue dans EngaGym
Version : 2.6.4

Accueil

J'accède via
« Paiement des engagements »

Bienvenue dans EngaGym
Version : 2.6.4

Facturation / Paiements

Critères de sélection

Discipline: --- Saison: 2020

Résultats

Date ▼	Niv.	Lieu	Libellé	Somme due	Somme acquittée	Imprimer		
22/02/2020 - 23/02/2020	R	AUVERGNE-RHONE-ALPES	BELLEGARDE	GAF-GAMINTERDEPT 01-73-74/INDIV PERF-PERF REG-FED A ET A1-EQU PERF REG GAM	153.00	00.00		Payer
14/12/2019 - 15/12/2019	D	AIN	GEX	GAM GAF DÉPARTEMENT EQUIPES PERF FED A	180.00	00.00		Payer
14/12/2019 - 15/12/2019	R	AUVERGNE-RHONE-ALPES	BOURGOIN-JALLIEU	GR/REGION AURA/CHPT REG/PERF-FED/INDIVIDUEL	242.00	00.00		Payer
07/12/2019 - 08/12/2019	R	AUVERGNE-RHONE-ALPES	VENISSIEUX	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	126.00	00.00		Payer

Je sélectionne l'évènement désiré et il devient orange.
Je clique sur « payer »

Facturation

GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL - VENISSIEUX - DU 07/12/2019 AU 08/12/2019

Type de catégorie	Catégorie	Individuels	Équipes	Ensembles / groupes	Équipes d'ensembles	Tarif	Somme due
Regionale 10-11 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18,00	18,00
Federale 12-13 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18,00	18,00
Regionale 12ans Gr	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	3				18,00	54,00
Federale 14-15 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	2				18,00	36,00

Je choisis « Carte bancaire »

Total: 126,00 €

CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

Carte Bancaire
 Chèque
 Virement Interbancaire

Facturation

GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL - VENISSIEUX - DU 07/12/2019 AU 08/12/2019

Type de catégorie	Catégorie	Individuels	Équipes	Ensembles / groupes	Équipes d'ensembles	Tarif	Somme due
Regionale 10-11 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18,00	18,00
Federale 12-13 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18,00	18,00
Regionale 12ans Gr	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	3				18,00	54,00
Federale 14-15 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	2				18,00	36,00

Je choisis « Payer »

Total: 126,00 €

CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

Carte Bancaire
 Chèque
 Virement Interbancaire

Option : Souhaitez-vous enregistrer une CB ou utiliser une CB déjà enregistrée ?

Enregistrer une CB


 paiement sécurisé


Transaction information

LW - FFGYM

Transaction reference:

Merchant ID:

Order amount:

Payment method

Please select your payment method

Pay by card





Je clique sur le « bandeau »

Copyright © 2019 - All rights reserved


 paiement sécurisé


Transaction information

LW - FFGYM

Transaction reference:

Merchant ID:

Order amount:

Card information

Please enter payment information

Card number:

Expiry date:

Month: Year:

Security code:

Remplir les informations et « Confirm »

Depending on your bank, you may be redirected to your bank's authentication page before the validation of your payment.





Copyright © 2019 - All rights reserved

DROITS D'ENGAGEMENT

Compétition à Finalité Régionale (Elite / Performance / Fédéral)	Inter-Dép.	Région	Compétition à Finalité Nationale (Elite / Performance / Fédéral)	Inter-Dép.	Région
Individuel	10 €	18 €	Individuel	17 €	22 €
Formation de 2 à 4 Synchro, duo, trio, quatuor	12 €	22 €	Formation de 2 à 4 Synchro, duo, trio, quatuor	22 €	27 €
Equipe/Ensemble et groupe de 5 et plus	12 €	22 €	Equipe/Ensemble et groupe de 5 et plus	32 €	37 €

Pour les compétitions inter-régionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, voir les divers Règlements Techniques Nationaux.

DATES BUTOIRS ENGAGEMENTS

Discipline	Catégories	Date Butoir nominatifs Fixées par le CAURAG	Niveau compétition pour l'inscription
AER	Performance / Fédéral / Régional	Nominatif : 18/12/2022	Interdépartemental
GAC	Trophée Féd Performance / Elite	Nominatif : 06/01/2023 Prévi & Nominatif : voir dossier technique de la compétition	Inter-départemental Région organisatrice
GAM	Individuels Perf Nat, région et Fédéral A Equipe Perf (sauf NA 12+), Perf Rég & Fédéral A Equipe NA 12+ Equipe Fédéral B	Nominatif : 04/01/2023 Nominatif : 04/01/2023 Nominatif : 04/01/2023 Nominatif : 04/01/2023	Départemental Départemental Inter-départemental ou Régional Départemental
GAF	Individuels Perf Nat, Perf Région, Féd A & Féd A1 Equipe Perf Nat, Perf Rég, Fédéral A & A1 Equipe NA 12+ Fédéral B	Nominatif : 04/01/2023 Nominatif : 04/01/2023 Nominatif : 04/01/2023 Nominatif : 04/01/2023	Départemental Départemental Inter-départemental ou Régional Départemental
GR	Individuel (sauf Open) Individuel Open Ensemble Perf / TF / TR Equipe (sauf Equipe Nat 1 & 2)	Nominatif : 30/09/2022 Nominatif : 01/02/2023 Nominatif : 01/02/2023 Nominatif : 01/02/2023	Départemental Départemental Départemental Inter-départemental et Régional
TEAM	Performance / Fédéral	18/12/2023	Inter-départemental
TR- TU	TU Fédérale	S1 Nominatif : 18/12/2022 S2 Nominatif : 12/02/2023	Régional Régional
	TU Elite / Performance	Prévi & Nominatif : voir doc technique de la compétition	Région organisatrice
	TR Elite / Performance / Fédérale	Prévi : fermeture 12 déc. Nominatif: 18 déc au 2 janv Prévi : fermeture 23 janv. Nominatif: du 30janv au 13fév	Régional : Sélective 1 TR AURA Régional : Sélective 2 TR AURA
	TR Elite / Performance	Prévi : fermeture 5 fév. Nominatif: 19fév. au 5mars Prévi & Nominatif : voir doc technique de la compétition	Régional : Sélective 3 TR Sud-Est/AURA Région organisatrice
Grand Prix	GAc / TR / TU / Team : Toutes disciplines :	Prévi: du 17 avril au 1 mai Nominatif: du 22 au 28 mai	Régional